



LE SGEC INSTRUMENTALISE ET DÉTOURNE UNE NOUVELLE FOIS LE "CARACTÈRE PROPRE"

C'ÉTAIT MIEUX AVANT ?

Il fut un temps où le SGEC affirmait redouter le retour de la « guerre scolaire » : cette période où, dans les villages comme dans les quartiers, familles et enfants se divisaient selon l'école fréquentée - celle du "bon dieu" contre celle du "diable"¹.

Depuis la naissance de l'école publique jusqu'aux années 1980, cette fracture a nourri des violences bien réelles. Jets de pierres, mises à l'index, campagnes de discrédit et pressions sociales ont marqué des générations entières.

Personne, pas plus la CGT que le reste de la société, ne souhaite voir ressurgir ces affrontements. Personne, vraiment ?

Au quotidien nous constatons que le contexte actuel : conflits armés, polarisation croissante de la société, banalisation des idées d'extrême droite, dérèglement climatique entraîne des effets délétères sur les jeunes auprès desquels nous travaillons et enseignons. Ces tensions traversent les établissements, fragilisent le vivre-ensemble et nourrissent les divisions.

Dans ce contexte, attiser et nourrir les oppositions entre écoles privées et publiques relève d'une lourde irresponsabilité.



PROVOCATION DU SGEC : UNE NOUVELLE LIGNE FRANCHIE À NICE

Le 6 mai dernier, une part importante des personnels de l'enseignement privé sous contrat de l'académie de Nice a été conviée à un « rassemblement des communautés éducatives » organisé au palais Nikaïa. Ce type d'événement – mêlant spectacles d'élèves, interventions institutionnelles et distribution de goodies – existe dans de nombreux diocèses³, du moins dans ceux disposant des moyens financiers nécessaires.

Mais à Nice, l'opération a pris une autre dimension : rebaptisée « journée pédagogique », elle revêtait de fait pour les enseignant·es un caractère obligatoire conforté par la présence annoncée de la rectrice Nathalie Chicot. Très officiellement, c'est donc bien une mobilisation institutionnelle massive des personnels qui a été organisée.

Officielle, massive et couteuse certes ; mais pédagogique pas vraiment.

Première provocation de l'EC à classer sous les appellations « dépenses inutiles et indécentes », « détournement d'argent public » et « mépris assumé de la liberté de conscience des personnels ».

Car une « journée pédagogique » suppose réglementairement que les élèves soient libéré·es de cours afin que les enseignant·es, rémunéré·es par le rectorat, puissent échanger sur leurs pratiques professionnelles, leurs méthodes d'enseignement ou les enjeux éducatifs.

Or assister à une messe, écouter le maire Eric Ciotti puis le secrétaire général de l'enseignement catholique relève d'une démarche confessionnelle et institutionnelle, non d'un travail pédagogique au sens de l'Éducation nationale.



Rapprochements inquiétants entre l'Enseignement catholique et la droite extrême.

Au delà du fait que ce rassemblement des communautés éducatives niçoises a laissé la parole à Éric Ciotti, nouveau maire UDR - classé à l'extrême droite par le ministère de l'Intérieur, il faut aussi y noter l'intervention de Jean-Guilhem Xerri, biologiste de formation qui a participé à l'université d'été d'Alliance Vita en 2020. Ajoutons que cette semaine, la FNOGEC a salué le **dépôt d'une proposition de loi** sur le financement de l'enseignement privé portée par Roger Chudeau [Monsieur Education du RN] soutenue exclusivement par des député·es RN et UDR.

La deuxième provocation marquante tient à une déclaration de Guillaume Prévost.

Alors que la rectrice avait rappelé, de manière très classique, les rôles respectifs de l'institution catholique et de l'administration académique, il a conclu la journée par cette formule :

« Si l'évêque décide d'un projet éducatif, que le directeur de l'enseignement catholique le valide et que le maire de la commune aussi, alors la rectrice dira : "Oui chef." ⁴ »

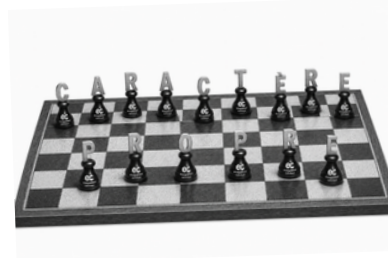
Au-delà de la provocation, cette sortie interroge profondément.

- Présenter une femme, haute fonctionnaire de l'État, comme devant obéir sans broncher à trois hommes - dont deux liés au monde épiscopal - fait un bel écho à la notion de patriarcat religieux⁵.
- C'est aussi une manière de brouiller les rôles respectifs de chacun·e, en suggérant que l'autorité religieuse et municipale devraient primer sur les prérogatives de l'administration publique d'Éducation nationale.

UNE POSTURE ÉTONNANTE DE LA PART DU SGEC ?

Absolument pas.

Depuis sa nomination par la Conférence des évêques de France, Guillaume Prévost multiplie les déclarations provocatrices et les tentatives de faire dire aux textes législatifs autre chose — voire souvent l'inverse — de ce qu'ils prévoient réellement.



Son maître-mot : le « caractère propre ».

Une notion qu'il mobilise à outrance pour justifier aussi bien l'humiliation symbolique d'une rectrice que le détournement d'une journée pédagogique en opération politico-confessionnelle.

C'est encore au nom de ce « caractère propre » qu'il affirme qu'une enseignante pourrait imposer une prière pendant le temps de classe et que des parents refusant un « Je vous salue Marie » n'auraient qu'à ne pas inscrire leur enfant dans un établissement catholique — une lecture en contradiction frontale avec l'esprit même de la Loi Debré, qui fonde le contrat d'association avec l'État.

Tout cela pourrait passer pour de simples outrances individuelles si ces prises de position demeuraient marginales.

Mais il n'en est rien. Aujourd'hui, certaines tutelles diocésaines et congréganistes s'inscrivent dans une véritable **logique de passage en force** : imposer le « caractère propre » à tous les niveaux, en faire une notion sans limite claire et l'utiliser pour justifier des pratiques toujours plus éloignées des équilibres prévus par le droit, du respect des personnels et de la liberté de conscience.

Face aux orientations récentes de l'État - renforcer le contrôle des financements publics, favoriser la mixité sociale ou encore lutter contre les violences systémiques - l'enseignement catholique semble choisir une stratégie de crispation identitaire et de repli sur soi.

Mais au bénéfice de qui ? Certainement pas des élèves. Les travaux de recherche montrent au contraire que les jeunes se construisent mieux dans des environnements socialement et culturellement diversifiés, où l'on apprend à penser par soi-même, à confronter des points de vue différents et à vivre avec les autres.

Ainsi, certain-es représentant-es des DDEC affirment que, sans manifestation du caractère propre, les évêques pourraient fermer les écoles ou que l'État cesserait de subventionner l'enseignement privé. Certain-es vont même jusqu'à laisser entendre que le maintien de la prévoyance des enseignant-es dépendrait de la poursuite du bénévolat lié à la 25e heure. Ces formes de pression sont inadmissibles. Surtout, elles ne reposent sur aucun fondement juridique ni aucune réalité.

Déformer les programmes, notamment l'EVAR-S, contourner la liberté de conscience ou faire dire au Code de l'Éducation ce qu'il ne dit pas : voilà ce qui est aujourd'hui présenté comme le « caractère propre ». Pourtant, ce n'est ni ce dont les élèves ont besoin pour grandir, ni ce qu'attendent les personnels qui travaillent au quotidien dans les établissements.

DÉCIDONS DE QUEL « CARACTÈRE PROPRE » NOUS AVONS BESOIN

Nous sommes cell·eux qui travaillons aux côtés des élèves et sommes chargé·es de développer leur esprit critique, les former au respect des droits et libertés fondamentales : **nous sommes les mieux placé·es pour savoir ce qui leur est nécessaire.**



Ne laissons pas les cadres de l'Enseignement catholique imposer leur "caractère propre".

Décidons de ce dont nous, personnels et élèves, avons besoin.